

Faits Divers



Faits Divers

AUCH - Vendredi, à 17 h 30, un jeune conducteur a refusé d'obtempérer et a pris la fuite pour tenter d'échapper à un contrôle routier de la police. Rattrapé après avoir endommagé un autre véhicule, il s'est avéré qu'il n'avait pas de permis et que la voiture, prêtée par un ami, n'était pas assurée. En possession d'un gramme de cannabis, contrôlé lui-même positif aux stupéfiants et en état de récidive, il a été incarcéré pour quatre mois à la Maison d'arrêt d'Agen.

Plus tard, dans la soirée, aux environs de 22 h 30, un autre automobiliste venant de Fleurance, s'est dangereusement déporté sur la gauche au niveau de l'aérodrome. Évitant de justesse la BMW qui arrivait en sens inverse, le fourgon, non assuré, qui appartenait à son ami,, a terminé sa course dans le fossé. Le conducteur avait un taux d'alcoolémie de 0,27 mg par litre d'air expiré. Les deux hommes ont été pris en charge par la patrouille de police.

Samedi, à 19 h 35, un adolescent de 15 ans qui circulait à cyclomoteur rue Châteaudun a percuté un véhicule qui arrivait du Boulevard Roquelaure. Légèrement blessé, il a été pris en charge par les pompiers et transporté à l'hôpital d'Auch.

AUCH - Rue d'Étigny, à 21 h 45, c'est un Auscitain, d'origine belge, qui a tenté de monter sur le trottoir avec son vélo électrique. Mal lui en a pris, puisqu'il a chuté et s'est fracturé le fémur. Son dépistage à l'alcoolémie était positif. Il a été transporté par les pompiers à l'hôpital d'Auch.

SAINT-MÉZARD : Dimanche vers 16 h 05, les pompiers de Condom, La Romieu, Astaffort sont intervenus sur un incendie au lieu-dit Bouline. Un hangar de 300 m² était déjà bien embrasé à leur arrivée. Le hangar a été totalement détruit.

AUCH - Ce lundi à 14 heures, les pompiers sont intervenus rue Clément Ader, pour une fuite de gaz sur un véhicule équipé de GPL ; un périmètre de sécurité a été établi en attendant l'intervention d'une société privée qui a colmaté la fuite, la conductrice a pu, quelque moment après, reprendre sa route.

LAGRAULAS - Dimanche à 18 h 30, la brigade motorisée d'Auch a intercepté un poids lourd, 44 t qui circulait sur la RN 124 à la vitesse de 112 km/h dans le sens de Nogaro - Toulouse, hors agglomération de la commune. Le chauffeur 44 ans, originaire et demeurant en Roumanie, a écopé d'une amende de 90 €.